Informations de base	
2022/2524(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2, du règlement intérieur: Maximales applicables aux résidus de flutianil présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
26/01/2022	Publication du document de base non-législatif	D076996/03	
16/02/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/03/2022	Résultat du vote au parlement		
26/03/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		